



LA BONNE PAROLE

Sommaire

JANVIER 1923

Entre nous

Un cours d'instruction civique à l'Université. *G. R.-des 4es.*
Rapport de la Ligue des Femmes Chrétiennes. *A. de L. Brossard.*

Pour le Foyer

Causerie médicale. *Dr L. Gérin-Lajoie.*
Le retour des Mages (Légende). *Justine Hardel.*
Chanson des Raquetteuses. *Albert Ferland.*
Les entretiens d'une bibliophile. *M.-C. Davcluy.*

Rapports du congrès d'avril 1921

Condition légale de la femme. *René Sarivaou.*

Pour les Cercles d'Etudes

L'Enseignement professionnel. *A. Sénécal.*
La petite vie quotidienne, *A.-D. Sertillanges.*



LA BONNE PAROLE

REVUE MENSUELLE

Ce qu'elle est:

- un LIEN qui sert à unir d'esprit et de cœur les Canadiennes-françaises;
- un FOYER d'où rayonne sur tous les domaines de l'activité féminine lumière et chaleur;
- un CENTRE où se rencontrent les bonnes volontés désireuses de se dévouer avec plus d'efficacité aux œuvres nationales;
- un MOYEN de propagande pour la diffusion des principes catholiques d'action sociale;
- un ORGANE indispensable à l'œuvre de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, d'abord auprès des diverses associations qui la composent et des comités par lesquels elle agit; puis auprès des œuvres nationales étrangères qui font comme nous partie de l'Union Internationale des Ligues Catholiques féminines.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT:

Canada et Etats-Unis..... \$1.00 par an.
Union postale..... \$1.30 par an.

Un *escompte* de 50% est accordé aux membres des associations professionnelles, des Fédérations paroissiales et des communautés religieuses.

Tous les abonnements sont payables à l'avance en janvier et doivent être envoyés au

Secrétariat de la F. N. St-J.-B.

Chambre 3, Monument National.

Boul. St-Laurent, Montréal.

Heures de Bureau: 2 h. p. m. à 6 h. p. m. Tél. Plateau 3303

TOUTE PERSONNE

peut concourir à l'œuvre de la
"Bonne Parole:"

1. En s'y abonnant;
2. En lui procurant de nouveaux abonnés;
3. En la faisant lire;
4. En lui apportant une collaboration littéraire;
5. En sollicitant des annonces à son intention.

La Fédération Nationale St-Jean-Baptiste

Fut fondée en 1907 et incorporée en 1912 pour grouper toutes les associations féminines canadiennes-françaises catholiques en vue d'une action commune dans les questions d'intérêt général.

Aumônier: Sa Grandeur Monseigneur Bruchési

Présidentes d'honneur: Lady Gouin
M^{me} L.-F. Béique

Bureau de direction: prés.: Mme H. Gérin-Lajoie; vice-prés.: Mme T. Bruneau; Sec.: Mlles G. LeMoyne, J. Baril; Trésorières: Mlles M.-R. Boulais, S. Renauld; Membres: Mmes Ed. Brossard, D.-N. Germain, A. Audet, J. Angers, Mlles M.-J. Gérin-Lajoie, M. Auclair, G. Boissonnault, G. R. des Isles, H. Lefebvre.

SOCIÉTÉS FÉDÉRÉES

Les dames patronnesses des œuvres suivantes:

Inst. des Sourdes-Muettes
Crèche de la Miséricorde
Hôpital Notre-Dame
Hôpital Ste-Justine

Fédérations paroissiales de:

Ste-Philomène de Rosemont
St-J.-Baptiste de la Salle

Saint-Arsène
Immaculée Conception
T. S. Nom de Jésus,
Saint-Vincent-de-Paul

Saint-Henri
La Nativité d'Hochelaga
Maisonneuve

Saint-Pierre
L'Enfant-Jésus.
Sacré-Cœur
Sainte-Hélène

Chaque œuvre par son affiliation à la Fédération, fortifie et étend son influence particulière.

Sainte-Clotilde
N.-D. du Perpétuel Secours,
Ville Emard.

Saint-Stanislas de Kostka

Le Foyer

Les écoles ménagères

Cercle d'études N.-Dame

" des Fermières de la province de Québec

La Fédération des Cercles d'Études des Canadiennes françaises.

La Fédération des Femmes canadiennes-françaises, Ottawa.
Cercle Marie-Louise, Woonsocket, R.-I., Etats-Unis.

Association des:
Institutrices catholiques
emp. de manufacture
emp. de magasins
emp. de bureau
femmes d'affaires

L'Assistance maternelle

PRINCIPALES ŒUVRES ACCOMPLIES PAR LA FÉDÉRATION ET SES FILIALES.

Fondation des Associations professionnelles

Fondation des Fédérations paroissiales

Etablissement de Caisse de Secours

Etablissement de Cours d'Enseignement Ménager

Comité de lutte contre l'alcoolisme

Amendements à la loi des licences

Législation en faveur des Institutrices et des employées de bureau

Comité des questions domestique

Comité de lutte contre la mortalité infantile

Fondation de "Gouttes de Lait"

Participation aux expositions pour le bien-être de l'enfance

Comité de lingerie d'autel et décoration d'église lors du Congrès Eucharistique

Pèlerinage à Lourdes et à Rome

Affiliation à l'Union Internationale des Ligues catholiques féminines

Fondation de la Bonne Parole

Comité du "Denier National"

Comité des questions civiques

Comité de la Croix Rouge

Comité du Fonds Patriotique

Comité de l'Assistance par le travail

Comité permanent d'étude.

N. B. — On peut devenir membre de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste en s'inscrivant à son secrétariat: Ch. 3, Monument National.

ENTRE NOUS

Un cours d'instruction civique à l'Université

L'Université de Montréal, dans son intérêt pour la culture morale et intellectuelle de toutes les classes de la société est sur le point de reprendre les cours d'Instruction civique pour les femmes, inaugurés l'an dernier. Cette initiative de la part des autorités universitaires est une réponse immédiate et pratique aux vœux émis à la fin du Congrès féminin catholique, tenu à Rome, sous les auspices du Souverain Pontife, en mai dernier.

La Commission du Congrès de l'Union Internationale des Ligues Catholiques féminines chargée de la question de "l'éducation civique de la femme" a émis les conclusions et vœux suivants: "1. Considérant que le droit et "l'exercice du suffrage électoral de la femme ne sont pas "exclus par le droit divin ou par une loi positive générale "de droit ecclésiastique, comme au contraire est le cas "en ce qui regarde les ordres sacrés et le gouvernement "de l'Eglise.

2. "Considérant que la vie morale d'un pays dépend de "sa législation, et que par conséquent la responsabilité "directe de chaque électeur est engagée dans le choix des "législateurs.

3. "Considérant que ces responsabilités impliquent cel- "les d'une préparation religieuse, morale et civique.

4. "Considérant que la femme peut apporter une com- "pétence spéciale en ce qui concerne les lois familiales, "scolaires et d'hygiène.

"Le Conseil émet les vœux suivants: 1. Que les fem- "mes de tous les pays comprennent leur responsabilité "morale en face du suffrage électoral, quel qu'en soit le "mode.

2. "Que les femmes se préparent à leur rôle par une "formation morale, religieuse et civique, qui les rende "aptes, le cas échéant, à cet apostolat.

3. "Que toute nouvelle initiative, sur le terrain du suf- "frage féminin, soit soumise d'avance dans chaque pays "à l'approbation de l'Épiscopat."

Dans tous les pays les organisations féminines catho- liques s'étaient déjà appliquées à cette formation générale de la femme, en vue de son rôle social actuel. Le rapport fait à ce sujet au Congrès de la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste, tenu en avril 1921, a passé en revue ce que faisaient les femmes à l'étranger. En Espagne, en Italie, en France, en Suisse, en Belgique, en Angleterre et aux États-Unis, un travail intense se fai- sait déjà pour préparer la femme à remplir son rôle so- cial. Les paroles prononcées par Benoît XV dans son encyclique du 28 mai 1920, disant aux femmes "d'être "prêtes à faire face à toute éventualité" avaient donné l'élan à un travail sérieux et méthodique. En juin 1920, une des résolutions adoptées au Congrès International de Genève, montrait l'intérêt que les femmes sont tenues de prendre dans les questions d'intérêt public..... cette clause se lit comme suit: "Qu'une conférence de femmes "soit réunie annuellement dans l'intention d'étudier les "questions, relatives au bien-être et au statuts des fem- mes....."

Depuis le Congrès du mois de mai dont les résolutions citées plus haut précisent si bien le rôle de plus en plus

important, que les femmes sont appelées à jouer dans la société moderne, il y a eu un regain d'activité partout, notamment en Hollande.

De sincères félicitations sont dues à l'Université de Montréal, qui a su répondre si promptement aux besoins du moment.

Lors des dernières élections fédérales, les femmes n'é- taient-elles pas déjà appelées à déposer leur vote? Le même devoir les attendra dans peu d'années et il leur in- combe d'être au courant des questions du jour. Au Ca- nada, comme ailleurs, peuvent surgir des problèmes d'or- dre moral. N'avons-nous pas déjà entrevu une loi faci- litant le divorce? L'expérience de chaque jour ne vient- elle pas prouver que les anciens cadres de la condition légale de la femme mariée réclament d'être retouchés? La vie moderne ne donne-t-elle pas toute une autre con- ception des questions ouvrières? A Montréal, depuis nombre d'années, le vote municipal appartient aux fem- mes propriétaires, ainsi qu'à celles qui, étant ou veuves ou célibataires, détiennent certaines responsabilités, com- me locataires. Une action éclairée de la part des femmes électrices municipales aidera à la bonne administration de la Cité.

Ce cours d'instruction civique s'adresse, comme nous le voyons, aux femmes en général, mais il semble présen- ter un intérêt particulier à celles qui s'occupent d'oeuvres sociales. La formation nécessaire aux femmes et aux jeunes filles qui sont amenées ainsi, en contact avec leurs soeurs de divers milieux, doit nécessairement répondre aux exigences de situations, quelquefois bien complexes. La charité pratique et éclairée qui, aujourd'hui se nomme action sociale, ne peut se contenter d'alléger les misères, elle doit en étudier les causes, afin d'y porter remède, pour ceci, l'étude des questions sociales trouve son com- plément dans celle des devoirs civiques. Le mot d'une femme belge qui s'intéressait surtout à la formation des directrices d'oeuvres peut être rappelé avec profit. Elle disait à un récent Congrès de l'Action Sociale de Paris, que ces femmes d'étude et d'action "iront se mêler au "peuple avec tout le dévouement, mais également avec "toutes les lumières, avec toute l'intelligence qu'attend "en ce moment l'Eglise catholique, des femmes chré- tiennes."

Il est important de noter que le cours d'instruction civique qui nous intéresse, se tiendra en dehors et au-des- sus de tout esprit de parti. Il visera à donner un idéal élevé de la vie publique — idéal qui se répandra, qui s'infiltrera, grâce à l'influence de mères et de soeurs qui auront compris la hauteur de leur rôle social. L'inspira- tion catholique du cours en fera une force au service de la religion.

La direction immédiate de l'Université est une ga- rantie de la bonne orientation de ces leçons d'instruction civique. Loin de détourner la femme canadienne du rôle familial qu'elle affectionne, et du rôle social qu'elle a si bien joué au cours de notre histoire, ces leçons la met- tront à même de perpétuer ces traditions dans une société qui évolue, et qui exige, à cause des besoins nouveaux, pour les femmes surtout, une formation nouvelle.

Gabrielle Riballier-des-Iles.

CONGRES INTERNATIONAL DES LIGUES CATHOLIQUES FEMININES

— Commission des modes indécentes.

Rapport par Mmc Alice de Lorimier Brossard,

sec. de la Ligue des Femmes Chrétiennes de Montréal.

Le Comité de la Ligue des Femmes Chrétiennes de Montréal n'ayant pas reçu le questionnaire de l'enquête que l'Union Internationale des Ligues Catholiques féminines propose aux ligues affiliées de l'univers au sujet de l'immoralité des modes et des danses actuelles, je me permets de vous adresser tout simplement un rapport du travail accompli au Canada à cet effet.

Pour répondre à l'appel que Sa Sainteté le Pape Benoît XV faisait aux femmes catholiques d'Italie et du monde entier dans sa lettre du 21 octobre 1919, un groupe de dames et de jeunes filles (anciennes élèves de la Congrégation de la Bienheureuse Marguerite Bourgeoys) se liguait au mois de novembre 1919 dans le but, de réagir contre l'indécence des modes actuelles si désastreuses pour la morale et la jeunesse chrétienne.

Durant une année environ, le travail se fit silencieusement, chacune se faisant apôtre dans son milieu.

Au bout de l'année, sur un nouvel appel de l'Archevêque de Montréal, Monseigneur Paul Bruchési, un comité de dames de l'élite sociale, sous la direction spirituelle du révérend Père Apollinaire de Saint Réni, O. F. M., forma la Ligue des femmes chrétiennes, laquelle a son centre de propagande chez les Religieuses de Marie-Réparatrice, 1023, rue Mont-Royal O.

Les Ligueuses rallièrent sous l'étendard de la Vierge Immaculée, toutes les énergies et toutes les volontés des femmes catholiques du diocèse de Montréal.

Une lettre circulaire dont je vous envoie une copie, Madame, fut adressée à tous les curés, directeurs et présidentes des oeuvres paroissiales. Grâce à leur zèle généreux et à leur intermédiaire auprès des fidèles, la Ligue se propageant de jour en jour fit un travail effectif.

En mai 1921, lors du congrès de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, madame Edmond Brossard, la présidente organisatrice de l'Oeuvre, s'adressa alors aux déléguées des différentes parties du Canada et leur demanda de s'unir toutes dans un grand mouvement de protestation contre les abus des modes actuelles.

Le congrès eut une grande portée par tout le Canada. La plupart des diocèses répondirent à l'appel de la Ligue des Femmes Chrétiennes.

Aujourd'hui la Ligue continue son travail modestement sous le regard de Dieu; le petit grain de sénévé est devenu un grand arbre. Espérons qu'il fleurira bientôt et que ses fruits salutaires seront le partage de la génération de demain.

Je me permets, Madame, de vous adresser le texte de l'organisatrice de la Ligue des Femmes Chrétiennes. Il s'y glisse peut-être quelques idées, quelques pensées qu'il fait bon d'étudier ou du moins de regarder dans un Congrès International; la vérité étant une, la même pour toutes les femmes catholiques:

"Je suis la dernière voix féminine appelée à être entendue dans ce congrès de femmes catholiques. Je voudrais que cette dernière parole fut "à la plus grande gloire de Dieu" qui doit être le mot du commencement et de la fin de toute belle action.

Cet honneur de prendre la parole devant l'élite intellectuelle des femmes canadiennes, je le dois, moi, très hum-

ble mère de famille, à l'initiative que j'ai prise de former une ligue de femmes chrétiennes s'engageant sur leur honneur à lutter contre l'indécence des modes actuelles, si désastreuses pour la jeunesse d'aujourd'hui, si menaçantes pour la nation de demain.

Plus de dix mille femmes canadiennes-françaises ont déjà répondu à l'appel. Ce chiffre est joli, mais il n'est pas suffisant pour établir la barrière énergique capable d'endiguer le flot sans cesse grandissant de l'impudeur qui prend et perd nos enfants et plus particulièrement nos filles.

Tous les jours nous entendons les plaintes ou, plutôt les appels presque désespérés des mères chrétiennes soucieuses de l'avenir moral de leurs enfants: Qu'allons-nous devenir? qu'advient-il de la génération présente avec les idées ultra-modernes qui s'infiltrent partout et malgré nous? La réponse est catégorique: Les enfants seront ce que nous les ferons. A nous de vouloir nous donner la peine de prendre les moyens fermes mais victorieux que les grands psychologues nous indiquent et que l'Eglise catholique, gardienne du droit et de la vérité, nous commande. Seulement, il faut savoir vouloir, tout est là. Aux grands maux les grands remèdes.

La Ligue des Femmes Chrétiennes a pour but d'enrayer une des causes du grand relâchement dans les moeurs contemporaines. J'ai nommé les abus des modes féminines.

Oui, Mesdames, la mode. Le mot mode a un sens beaucoup plus extensif et beaucoup plus profond que celui que nous lui accordons généralement.

Les modes ne sont-elles pas l'expression fidèle des moeurs et de l'état d'âme des époques où elles paraissent? Ne personnifient-elles pas l'idéal moral des temps? Sont-elles païennes dans la littérature, dans les arts, dans le vêtement, c'est que la société est retournée au paganisme; sont-elles chrétiennes, c'est-à-dire morales, c'est que la société demeure fidèle aux plus belles traditions du christianisme.

Les modes personnifient-elles l'idéal moral des temps, quel est donc celui d'aujourd'hui?

C'est celui que veulent nous imposer les matérialistes modernes de la libre pensée en restaurant avec tous les raffinements de la luxure, le paganisme antique. Le mot est fort peut-être, mais il est juste. Femmes chrétiennes, ne nous illusionnons pas, c'est la déchéance morale de la femme que cet idéal diabolique recherche.

Comme au premier jour du monde, le démon tentateur semble vouloir s'adresser de nouveau à la femme. Il veut essayer de dominer le monde en détruisant la base solide qu'est la morale chrétienne, laquelle seule assurera le triomphe du bien sur le mal dans la grande oeuvre de régénération sociale qui captive tous les grands esprits de l'heure présente et qui apportera vraiment sur la terre la vraie paix.

Et pour parfaire son oeuvre, Satan, par l'intermédiaire de ses adeptes, les matérialistes modernes de la libre pensée, commence par détruire la pierre fondamentale du foyer qui est l'acceptation, par la femme, du décret divin de la souffrance: Tu enfanteras dans la douleur. Non, non, on ne doit plus souffrir. L'ordre formel de Dieu ne compte plus, et aujourd'hui c'est de mères à demi mortes sous l'empire des narcotiques que les enfants naissent. Ah! quelles générations d'hommes prépare-t-on ainsi pour l'avenir. L'on s'étonne que la génération actuelle n'a plus la même force de vitalité que les races antiques. Inutile d'en chercher davantage les raisons. C'est à la source même qu'il faut aller en trouver les vraies causes.

La mort engendre la mort. A nous, femmes canadiennes catholiques qui connaissons bien toute la puissance rédemptrice, pacificatrice et réparatrice de la douleur généreusement acceptée, de réagir contre cette mode néfaste, mode anti-chrétienne qui commence à se faire paraître chez nous et qui ferait de nous une nation faible, sans énergie et sans foi.

On ne doit plus prier, clament toujours les matérialistes modernes, c'est vieux jeu cela, on ne doit même plus donner la vie, c'était la mode du passé. Plus de sacrifice dans l'amour, plus de joug affirme-t-on.

Les femmes de demain, si elles acceptent ces théories de la libre pensée d'aujourd'hui, ne connaîtront plus la si noble servitude du devoir qui assurait la conservation des foyers et faisait les nations fortes et prospères.

Sous prétexte du désir très légitime du savoir, les jeunes filles d'aujourd'hui s'empoisonnent l'esprit et le cœur par la lecture de tous les livres immoraux et perdent la vertu de pudeur qui a toujours été le plus bel ornement de la femme chrétienne à travers les âges et lui a valu la place qu'elle occupe aujourd'hui dans le monde.

Ce que les féministes modernes de la libre pensée croient aujourd'hui audacieux dans leurs rêves, dit quelque part M. Etienne Lamy, elles pourraient, mieux renseignées, le voir en souvenir. Seulement, elles oublient ce qui a favorisé dans l'histoire la conquête progressive et constante des droits publics de la femme. Elles oublient que ce que les grandes femmes de l'histoire du monde, les Clotilde, les Blanche de Castille, les Elizabeth de Hongrie, les Catherine de Siemie et les Jeanne d'Arc, ont fait pour sauver l'humanité et l'Eglise, c'était le fruit de l'existence grave, de la morale austère, des vertus obscures ou éclatantes mais fortes, que l'Eglise catholique leur avait enseignées.

Ce que l'Eglise a fait pour ces saintes dans le passé, elle continue de le faire pour les femmes d'aujourd'hui. Et c'est vers elle, flambeau divin et lumineux, que doivent s'orienter nos regards et nos espoirs.

Sa Sainteté le Pape Benoit XV, alarmé du déchaînement des passions du siècle, dont l'une des causes est celle de l'immoralité des modes, demande aux femmes de l'univers de réagir.

Femmes du Canada tout entier, levons-nous donc pour répondre à la voix du Père qui veut nous sauver. Sachons être généreuses à la façon de nos mères. Imitons celles qui ont fait éclore les grandes vertus qui ont fait de la femme canadienne-française, la gardienne de l'idéal chrétien, national et familial du Canada. Inspirons-nous des motifs d'action de nos glorieuses Canadiennes: les Vénérables Marguerite Bourgeoys, Jeanne Le Ber, la Mère d'Youville, la Mère Gamelin et de nos mamans, animées d'une foi si vive. Devenons, nous aussi, des saintes, l'Eglise en réclame et nous garderons nos enfants, nous sauverons nos foyers et l'avenir sera à nous et à Dieu, à qui nous nous donnons avec nos enfants.

Que la femme n'oublie pas que c'est depuis l'avènement du Christ sur la terre qu'elle a vu sa condition voisine de l'esclavage, s'améliorer au point de devenir, elle à qui on semblait refuser une âme, l'âme même de la société nouvelle.

Le respect, l'admiration, l'affection dont on l'entoure au foyer, lui confère une souveraineté qu'on semble vouloir lui concéder dans le domaine social, même dans le domaine politique.

Mais que la femme prenne garde: La roche tarpéienne n'est pas loin du Capitole. Qu'elle prenne garde. Tous ces

privileges, elle peut les perdre en un jour si elle perd ce qui fait sa force, le respect dû à sa moralité issue des enseignements de l'Eglise véritable du Christ.

Que la femme chrétienne prenne bien garde de ne pas tomber dans les pièges que lui tend le féminisme anti-chrétien, le plus grand fléau des temps modernes.

Né de l'orgueil et de la libre pensée, ce féminisme est destiné à être l'agent destructeur du monde entier. Rien ne peut lui être comparé, si ce n'est l'affreuse guerre qui vient d'ensanglanter l'Europe et dont la répercussion se fait sentir par tout l'univers. La guerre a broyé et brisé les foyers en prenant les pères, les frères, les fils. Le féminisme anéantit le foyer, base de la société entière, en enlevant la femme à sa vraie mission qui est celle d'être mère avant tout.

L'heure est grave, très grave pour l'humanité entière, Mesdames, arrêtons-nous un instant, réfléchissons sérieusement avant de continuer notre vie.

Quoiqu'en disent et qu'en pensent les féministes modernes, la femme, la vraie femme ne sera jamais que ce qu'elle a été dans l'intention du Créateur à son origine, c'est-à-dire la glorieuse coopératrice de Dieu dans la création des êtres et dans la sanctification des âmes. La vraie femme, les hommes ont raison, ne sera jamais l'égale de l'homme, elle restera sa supérieure parce que c'est elle qui fut sa mère et qui sera celle de ses enfants de demain.

Canadiennes-françaises, gardons-nous des modes qui passent, conservons nos foyers intacts, gardons bien haut, toujours, notre moralité qui seule assurera le triomphe de notre cher Canada, dans l'oeuvre de la reconstruction sociale.

ERRATA

Dans l'article de rédaction paru en décembre dernier, sur l'enseignement du Droit Usuel dans la province de Québec, c'est par erreur qu'on a signalé l'introduction de cette matière au programme de l'Ecole Normale de Chicoutimi en 1903. La date réelle de cet enseignement étant 1913.

~~~~~

*Travailler pour la "Bonne Parole" c'est faire une bonne oeuvre double: c'est favoriser, d'une part, la diffusion de l'esprit de charité sociale et la connaissance des oeuvres féminines catholiques; c'est d'autre part, contribuer au soutien de ces mêmes oeuvres. Car notre organe est un lien nécessaire entre toutes celles qui se dévouent, chez nous, à l'apostolat social.*

*Nous invitons donc les dames et les jeunes filles qui ont des loisirs, à se faire dizainières de notre revue, en lui procurant dix nouveaux abonnés. Elles auront droit ainsi, à leur abonnement gratuit.*

*S'adresser au secrétariat, ch. 3, Monument National. Tél.: Plateau 3303.*

~~~~~

Pour le Foyer**Causerie Médicale****LE CANCER***par le Dr Léon Gérin-Lajoie.*

Pour ceux qui ont suivi le mouvement médico-social de ces derniers temps, le mot que comporte l'entête de cet exposé sera familier. Pour les autres, au contraire, le terme impliquera une énormité que l'imagination aidera à grossir démesurément et servira à créer des cauchemars fantastiques. Il importe de bien connaître ce qu'est le cancer: c'est un fléau qu'il faut combattre et il faut savoir qu'il est tout comme la tuberculose, une maladie grave, le plus souvent mortelle, mais dont on peut guérir (car on en guérit), s'il est pris à temps. Or, précisément, la difficulté surgit du fait que le début de la maladie est lent, insidieux, silencieux, ne causant aucune douleur; c'est une maladie qui détruit tout sur son passage et qui ne laisse rien de sain là où elle a frappé. La science médicale est encore impuissante à la traiter efficacement dans tous les cas.

Cette maladie existait il y a plus de trois mille ans et il est rapporté qu'Hippocrate essayait à détruire la lésion avec le cautère, en la brûlant; il était reconnu, même à cette période lointaine, que les cas pris très au début seuls offraient une chance de guérison.

Une théorie qui possède une certaine valeur a été avancée pour expliquer la fréquence du cancer dans l'estomac, tandis que dans le duodénum, cette première partie du petit intestin qui se trouve immédiatement voisine de l'estomac, la maladie est plutôt exceptionnelle. L'ulcère est fréquent dans ces deux organes, mais il paraît que l'acide de l'estomac est favorable au développement du cancer, tandis que les alcalins du petit intestin sont défavorables à la production de la maladie.

Les échanges chimiques ont lieu là où la vie existe, mais ils sont plus actifs dans les organes en voie de régression physiologique que dans ceux qui fonctionnent normalement. Ceci peut expliquer la raison du développement du cancer organique à l'âge moyen ou avancé.

Un fait curieux a été constaté: les souris qui sont susceptibles de pouvoir contracter le cancer, peuvent être immunisées contre la maladie, mais elles peuvent à nouveau redevenir cancéreuses si elles sont soumises aux rayons X. Ceci a donné lieu à la théorie que nous sommes tous immunisés pour quelque temps, et la rareté de la maladie dans le jeune âge, a rendu le fait certain que nous naissons tous immunisés. Différentes personnes perdent cette immunité à des âges variés, généralement de 40 ans et au-dessus.

Quant à la cause du cancer, la théorie de l'irritation est un fait établi et il est reconnu que la lésion se développe là où il y a un facteur irritatif. La question de l'augmentation du cancer est discutable. Nos connaissances actuelles de l'évolution de la maladie permettent de porter plus fréquemment le diagnostic de cancer et en conséquence un plus grand nombre de personnes sont dirigées vers les hôpitaux étiquetées cancéreuses, ce qui peut faire croire à une augmentation de la maladie. Mais il ne faut pas oublier qu'aujourd'hui nos moyens de laboratoire pour la confirmation du diagnostic sont plus exacts qu'ils ne l'étaient autrefois. Il doit évidemment y avoir une augmentation, mais celle-ci ne s'explique pas très bien.

La grande question qui intéresse tout le monde est de savoir comment on peut prévenir le cancer. Présentement, la prudence exige que l'on fasse poser par le médecin, un diagnostic précoce sur toute bosse, tumeur ou bobo qui ne guérit pas par les traitements habituels. Certaines personnes s'observent énormément et viennent consulter le médecin pour le moindre mal sur lequel elles posent elle-mêmes le diagnostic de cancer. S'il y a erreur, il est aisé de rassurer les malades. Par contre, il y a des gens qui sont extraordinairement lents à venir consulter ou demander un conseil. Une femme souffrant d'un cancer à une période très avancée n'avait jamais vu un médecin avant le veille de son entrée à l'hôpital bien que cette personne vécût voisine d'un médecin. Une tumeur simple au début, était devenue une tumeur maligne de très grande envergure. Un homme qui souffrait d'indigestions fréquentes depuis nombre d'années n'avait jamais subi un examen sérieux jusqu'au jour où il se décida d'aller à l'hôpital. Un cancer qui eût pu être facilement enlevable six mois auparavant avait ensemencé des glandes par tout le corps.

Dans les cas de début, quels signes peuvent guider les malades? Il faut des années d'études et d'entraînement pour reconnaître un ulcère simple, bénin, d'un ulcère malin; il est donc prudent d'aller voir un médecin pour toute tumeur, érosion ou quelque malaise que ce soit qui n'a pas tendance à guérir rapidement. Si c'est une question d'argent qui retient les malades, les dispensaires des hôpitaux sont ouverts journallement pour ceux qui veulent se donner la peine d'y aller consulter.

Dans un stade avancé, il y a trois grands symptômes qui peuvent faire croire à un cancer: perte de poids, perte de force et perte de teint. Ces trois signes sont apparents assez rapidement cependant dans les cas de cancer de l'estomac. Tout individu qui après l'âge de quarante ans ou vers cet âge, voit disparaître une digestion qui a toujours été normale et un appétit habituellement bon, sans cause imputable à des tracas, du surmenage, ou des fautes de diète, devrait se faire examiner pour savoir ce qui est en cause. A l'aide des rayons X, des diagnostic précis peuvent maintenant être faits sur les troubles d'origine stomacale.

La seule chance de salut que nous avons aujourd'hui contre le cancer est l'opération. Jusqu'à ce que nous trouvions la cause qui change les cellules de nos tissus en cellules cancéreuses, le monde médical travaillera plus ou moins dans l'obscurité. S'il était possible de trouver un moyen de produire l'immunité contre le cancer, comme nous avons les sérums et les vaccins préventifs contre le tétanos, la diphtérie, la variole, nous aurions en main une arme puissante pour lutter contre ce fléau. En ce moment, le point important, c'est de consulter le plus tôt possible afin de recevoir des traitements qui semblent donner des résultats heureux.

En résumé, le cancer est une maladie très grave, extrêmement difficile à diagnostiquer, dont le début est dépourvu de signes caractéristiques, où la douleur est absente, et dont il faut se méfier chaque fois qu'apparaît une lésion, une tumeur ou un malaise sans cause apparente et qui n'a pas de tendance à guérir. La cure radicale pour le moment réside dans l'opération.

Il faut répandre la vérité sans salaire, comme un rayon de soleil qui nulle part ne se paie.

Mgr Tissier.

Le Retour des Mages

(Légende mystique.)

Ils ont vu l'enfant.....

Et sans songer qu'il fait froid et que l'étoile au ciel a disparu, tous trois, ils vont au balancement rythmé de leurs chameaux.

Derrière eux, la caravane suit, lourde et fatiguée.

Les voix traînantes ou rauques des hommes excitant les bêtes, le bruit assourdi des sabots de corne sur la route poussiéreuse, ne troublent pas la méditation des trois rois mages.

Ils vont, poursuivant leur rêve intérieur! Que leur importe le jour et l'heure, le lieu, les formes extérieures, vaines figures, la pauvreté de la crèche, l'humilité de la mère, la timidité du père, la faiblesse même de l'enfant? Leur cœur magnanime a percé le voile des choses et découvert l'étonnante réalité: leurs yeux de chair ont vu Dieu!

Mais derrière eux on s'inquiète. Tour à tour les fidèles esclaves, au pas de course ou au trot d'une monture agile, s'approchent des maîtres pour scruter leurs regards tendus vers l'horizon.

— "Maîtres, vers quels pays nouveau hâter ainsi votre pas? vous n'avez plus d'étoile; vos hommes et vos bêtes n'en peuvent plus!"

— Quand on a vu le Christ, le soleil est levé, dit l'un d'esrois, mais puisque votre cœur est las, nous atteindrons demain le palais d'Hérode. Dressez les tentes!

Sous les tentes de rude toile, doublées de pourpre et d'or, à la clarté vacillante des torches rougeâtres tenues par des hommes accroupis, parmi les coussins de brocart et dans les vapeurs parfumées de l'encens, Balthazar, Melchior et Gaspard s'assoupissent.

Un rêve s'élabore en leur esprit ébloui: ils paraîtront devant Hérode, ils lui diront l'admirable nouvelle, ils verront éclater sa joie, tout le royaume d'Israël reconnaîtra son roi!

Mais le rêve trop humain fait place à une vision inattendue: l'ange du Seigneur paraît. Il porte une épée flamboyante qu'il brandit en signe d'appel. Ses yeux de lumière sont tristes et terribles à la fois.

— Fuyez, dit-il, fuyez par un autre chemin! Hérode cherche l'enfant pour le faire mourir!

Tous trois entendent la même voix trop réelle, et se lèvent.

Le jour n'a pas encore paru, l'aube blanchit à peine.

Rien ne bouge sous les lourdes tentes.

Rien ne passe sur la route.

Rien ne paraît à l'horizon.

Les étoiles s'éteignent.

Les rois mages se concertent.

— Puisque l'ambition des rois les rend indignes du doux mystère, nous irons vers les peuples de la terre.

— Oui, allons vers les cités splendides, leur gloire glorifiera le Christ!

Du doigt ils indiquent par delà les sommets bleuâtres des montagnes, tel fameux port dont les vaisseaux sillonnent les mers.

À peine ont-ils franchi l'enceinte de la cité que les marchands avides entourent la caravane. C'est à qui offrira les étoffes les plus soyeuses, les plus éclatants tissus, les plus fines dentelles et l'ivoire le plus pur, les bijoux les plus riches et les vases les plus gracieux. On l'escorte jusqu'à l'hotellerie.

Les grands envoient leurs délégués saluer ces nobles étrangers et leur offrir des présents dignes de leur puissance.

Les rois mages font venir les meilleurs musiciens. Ils dépensent sans compter pour faire tendre d'or le lieu où ils réservent d'annoncer la venue du Messie. Ils convoquent une grande assemblée. Les patriarches y viennent entourés de leurs fils et de leurs gendres. La trompette sonne, le hautbois joue, l'encens monte dans l'air et ternit l'éclat du soleil.

Les rois mages parlent. On les acclame.

Chacun veut aller adorer ce Messie enfin venu. Mais où est-il?

— Loin de votre pays, dans une contrée inconnue.

Quelques uns de s'éloigner parce qu'ils entrevoient les périls du voyage.

— Comment le reconnaître?

— C'est un enfant couché sur la paille.

Et tous de retourner à leurs richesses et à leur bien-être.

— Qui sait, dit un grand, cet étranger veut peut-être la ruine de notre pays!

— Il va tarir la source de notre commerce dit un riche marchand.

— Il va éloigner tous les voyageurs de cette contrée pour les diriger vers Bethléem, dit l'hotelier.

Et le soir même les trois rois mages doivent quitter la ville.

La caravane suit triste et morne.

La route du retour est longue.

Les rois ont tant fait de largesses qu'il n'y a bientôt plus d'or sur le dos des chameaux, plus de myrrhe précieuse et plus d'encens. Les trésors un à un s'échangent contre le pain et le vin nécessaires.

Les rois mêmes ont dépouillé les riches tuniques de leur royauté.

À chaque nouvelle rencontre dans le désert, à chaque nouvelle halte dans les cités, des esclaves s'échappent et ne reviennent plus.

Les trois sont bientôt seuls avec leurs chameaux.

L'amertume de la déception n'a pas atteint cependant le fond serein de leur âme: quand ils auront atteint le seuil de leur maison, la vérité sainte trouvera enfin un asile!

Au coucher du soleil, ils aperçoivent tout à coup le long mur blanc de leur patrie, sillonnant la colline sombre. Ils quittent leurs montures épuisées et se hâtent d'un pas allègre vers les portes qu'ils discernent maintenant. Les sentinelles accoutumées y sont les mêmes. Ils les abordent:

— Ouvrez-nous mon ami et qu'on annonce à nos femmes, d'abord, notre arrivée!

— Qui êtes-vous, dit la sentinelle en les toisant d'un œil dur.

Ils ne sont donc plus même reconnaissables! Un signe pourtant leur reste de leur noblesse: l'un d'eux tend sa main calleuse ou brille l'anneau de sa haute lignée.

Le soldat, d'un geste incertain, ouvre les portes mais il retient le salut qu'il fait toujours aux grands personnages.

Les trois rois mages entrent seuls et silencieux dans la cité où ils ont régné. Ce n'est pas l'accueil qu'ils ont rêvé pour les hérauts du Christ!

Enfin, voici la tourelle ajourée, le large escalier de marbre blanc, leur palais... Mais où sont donc les femmes et les enfants et les ouvriers alertes et les servantes empressées? La terrasse est déserte.....

Ils frappent. Une femme paraît vêtue de deuil.

— Qui êtes-vous?

— Femme!.....

A l'accent si douloureux du voyageur, éclatent les sanglots.

— Et toi non plus femme, tu ne reconnais pas ton mari et les époux de tes soeurs?

— Ah! Maître, pardonne-moi! Depuis si longtemps je pleure, que mes yeux ne voient plus!

— Oublions les longueurs de l'absence et les misères de la route. Femme sois heureuse désormais; nous avons vu le Christ! Nos enfants et les enfants de nos enfants vivront de la vivante vérité!

Tous ceux de la maison s'approchent au bruit de ces paroles.

Ils écoutent l'aïeul..... Qui le comprend?

Dans un coin, un esclave d'expérience, lettré et fin artiste dit aux autres: ces hommes sont fous, le soleil du désert les a rendus fous!

Les jours suivent. Mais le rêve, le beau rêve de triomphe, le rêve de gloire trop humaine s'évanouit.....

C'est l'heure de Dieu!

Par une nuit d'étoile, chaude et parfumée, ils vont tous trois dans la campagne, devisant des merveilles de la Judée. Leur foi demeure ferme mais elle se débat dans les ténèbres du mystère divin.

— Vainement nous avons prêché aux grands, aux puissants, aux êtres aimés, à nos esclaves mêmes. Le prestige de notre richesse, de notre science, de notre nom n'a servi de rien. Le Seigneur aurait-il abandonné l'humanité et notre divin trésor périra-t-il avec nous?

Sur l'herbe fraîche, là-bas, des bergers gardent la blanche et mouvante masse de leurs troupeaux. Ils chantent..... N'est-ce pas un chant entendu jadis? Ce sont les mêmes paroles d'espoir prononcées par le ciel, auprès de l'enfant Dieu: Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté!

Les rois s'approchent:

— Enfants, d'où tenez-vous ces paroles angéliques!

Et dans leur simplicité, les bergers racontent la merveilleuse histoire qu'ils tiennent d'autres bergers comme eux. Chez les simples et les purs, la bonne nouvelle s'est répandue de montagne en montagne, de vallée en vallée....

Les trois sages de l'Orient, cette nuit-là, rendent gloire à Dieu qui a caché ces choses aux grands et aux puissants, pour les révéler aux petits!

Leurs yeux de chair avaient vu Dieu.

Leur âme de sage l'adore aujourd'hui en esprit et en vérité!

Justine HARDEL.

Chanson des Raquetteuses

Trois jours chez-nous il a neigé.

L'Hiver enfin blanchit la terre!

Voyez déjà dans la "Frenière"

Courir Odile au pied léger,

La brune Adèle et Nicolette...

Le temps est beau

Sur le coteau

Vole, raquette!

La belle Odile a tricot blanc,

Fins mocassins, mitaines grises;

La brune Adèle est la mieux mise

Et sa ceinture vole au vent;

Celle qui rit, c'est Nicolette.

Le temps est beau

Sur le coteau

Vole, raquette!

L'une est la fille du grand Renaud,

Qui sur la route a trois gros saules,

L'autre est l'orgueil du vieux Dessauls;

Celle qui va d'un air faraud

C'est la jeunette Valiquette.

Le temps est beau

Sur le coteau

Vole, raquette!

Ah! ces trois filles du pays

Feront un jour sainte promesse

A l'amoureux de leur jeunesse!

Serâ-t-ce à Pierre ou Jean-Denis,

A Claude Augé, Paul-à-Duquette?...

Le temps est beau

Sur le coteau

Vole, raquette!

Ah! vole, vole, au blanc pays,

Rire clair de la raquetteuse,

Qui, jupe au vent, mine joyeuse,

S'en vont au loin vers les bois gris,

Adèle, Odile ou Nicolette!

Le temps est beau

Sur le coteau

Vole, raquette!

Albert Ferland.

CONSEIL PRATIQUE

Les trois éléments du succès sont :

la volonté, le travail et l'économie

Ne négligez aucun.

LA BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874.

LES ENTRETIENS D'UNE BIBLIOPHILE

LE GOUT DES LIVRES

Je reviens sur le sujet. Aussi bien vous me le pardonnerez, sachant que vous êtes en cause. De façon un peu humiliante, j'en ai peur, mais véridique, paraît-il. Vous en jugerez, Mesdames. Vous protesterez, s'il y a lieu.

Là, c'est un démenti presque sans ménagement que vient d'infliger à mes assertions du mois dernier, un écrivain français connu. Rappelez-vous avec quel plaisir je louais la femme bibliophile, avec quelle satisfaction je voyais son cas se généraliser. Eh bien, il paraît que j'ai eu tort, qu'elle ne forme qu'une élite, une toute petite élite. Ce qui est plus grave, il paraît que j'ai confondu beaucoup de choses. La femme bibliophile, de nos jours, ce n'est que "la professionnelle de l'intelligence, celle qui lit par état." Quant aux autres, à toutes les autres, à la majorité des femmes, on conteste son goût pour les livres, partant pour une fine culture générale. On assure pertinemment que "la femme contemporaine lit peu." On en cite la raison: "les divertissements agités dévorent à peu près tout le loisir et de celles qui travaillent comme de celles qui ne travaillent pas." Dites, voit-il clair, l'austère censeur qui s'exprime ainsi? Sous ces paroles sans fard, baissez-vous la tête avec confusion? Petites femmes modernes, parées et jolies, à l'esprit nerveux, au rire un peu bruyant, qui posez votre regard sans peur sur ce qui vous entoure, serait-il vrai que vous ne vous plaisez pas au contact de la pensée sérieuse? Serait-il vrai que vous vous amusez trop?

Cela serait désolant!... Que faire pour que se ravive en vous le plaisir délicat de la lecture? Que faire pour apaiser la tourmente mondaine, guérir le vertige de la jouissance, être sans trop de sévérité ou de candeur, un peu empêché de danser en rond?

J'offre aujourd'hui, aux méditations de celles qui demeurent susceptible de conversoin, quelques mots pittoresques de mon opposant distingué. Ils saisissent un peu ces mots par une certaine liberté de ton, mais qu'on les sent justes et opportuns! "Toute femme moderne, dit le littérateur averti, qui porte fréquemment des bas de soie et qui s'offre habituellement des gâteaux à les moyens pécuniaires de cultiver son esprit et de lire."

Ce reproche vise fort adroitement, n'est-ce pas, votre recherche de l'élégance, votre souci d'une vie d'enfant gâté, capricieuse, charmante et puérile? Vous admettez avec moi la grâce originale et verte de ce propos. Mais sa vérité vous émeut-elle? Voilà.

Au début de la nouvelle année, il serait si louable de remédier à de légers excès. Douze mois se dressent devant nous, enveloppés de leurs longs voiles mystérieux. A la plupart d'entre nous, Dieu les donnera tout entier. Qu'en ferons-nous? Pourquoi, chacun des jours de ces douze mois, ne trouverez-vous pas une heure, une frêle et vive petite heure à consacrer à la lecture, au soin de la culture générale? "Cette culture, dit-on encore avec regret, qui risque de n'être plus, bientôt, qu'un apanage de professionnelles." Je vous supplie de bien réfléchir à

ces choses, et de ne pas hocher trop vite vos jolies têtes volontaires.

Si vous le permettez, je marcherai près de vous, sur la route ardente, menant à la conquête spirituelle. Un volume, un auteur dignes de votre amitié intellectuelle, je vous les signalerai. O les douces et fortes amitiés que celles-là, vous verrez! !

Dites que vous le voulez? Dites que je n'ai pas fait oeuvre de prédicant dans un désert ou dans le salon fleuri, où l'on s'agite sans fin?

Marie-Claire DAVELUY.

LES LIVRES

- Au Canada.** Préface de M. Gabriel Hanotau. Paris, Bibliothèque France-Amérique, 1922.
- Aigrain (R).** Pour qu'on lise les Pères. I Les Pères apostoliques. Paris, Blond et Gay, 1922.
- Moreux (abbé Th.).** Les autres mondes sont-ils habités? Paris, Doin, 1922.
- Flers (R. de).** La langue française et la guerre. Paris, Perrin, 1922.
- Fontainas (A.).** Histoire de la peinture française au XIXe et au XXe siècles (1801-1920). Paris, Mercure de France, 1922.
- Lasserre (Pierre).** Philosophie du goût musical. (Les cahiers verts, numéro 11). Paris, Grasset, 1922.
- Besse (Clément).** Le pari de Blaise Pascal. Paris, Beauchesne, 1922.
- Gazier (Augustin).** Histoire générale du mouvement janséniste depuis les origines jusqu'à nos jours. 2 vol. Paris, Champion, 1922.
- Le Roy (Mgr).** A la recherche de l'origine des religions. Paris, Beauchesne, 1922.
- Pinard de la Boullaye.** L'étude comparée des religions. Tome I: Son histoire dans le monde occidental. Paris, Beauchesne, 1922.
- Chanoine Thévennot.** Le nouveau droit canonique Religieuses. Les nouvelles normales. Paris, Pierre Téqui, 1922.
- Des Rosiers (Léo-Paul).** Ames et paysages. Montréal, Editions du Devoir, 1922.
- Etudes.** (5 déc. 1922). Lord Halifax et la réunion des Eglises. Récentes démarches et espoirs anglicans, par François Datin. — Heurs et Malheurs de Conan Doyle, spirite, par Lucien Roure. — Le grand prix Balzac du roman. MM. Giraudoux et Baumann par Louis de Mondalon. — Le clergé français et l'impot du sang par Joseph Blampoix. — Statistiques de géographie humaine comparée, par Joseph Boubée.
- Documentation catholique.** (9 déc. 1922). L'Allemagne sociale (1918-1922), par René Johannet.
- Revue des Jeunes.** (25 nov. 1922). Quelques amitiés intellectuelles de M. Paul Bourget, par Pierre Moreau.
- Correspondant.** (25 nov. 1922). Ibsen. La place de son oeuvre dramatique dans l'histoire littéraire, par Alfred Poizat.
- Revue hebdomadaire.** (9 déc. 1922). Lettres inédites de César Frank (publiées par M. Julien Tiersot à propos de son centenaire).
- Revue Universelle.** (1er déc. 1922). L'art religieux au salon d'automne par Roger Allard. — Troisième cahier de Théonas, Connaissance de l'être, par Jacques Maritain. — Le répertoire lyrique. — X: "La damnation de Faust", par Camille Bellaigue.
- Catholic World.** (New York, January 23). The Ku-Klux-Klan, by the Editor. — Cardinal Gibbons by Maurice Francis Egan. — Religion in Ireland, by Seumas Mac Manus. — Where all roads lead, by G. K. Chesterton.
- Bulletin des recherches historiques.** (Oct. 1922). Les sources imprimées de l'Histoire du Canada.
- Canada français** (Déc. 1922). L'appel de la race, roman canadien, par l'Abbé Camille Roy, de la Société royale du Canada.
- Revue Nationale.** (Déc. 1922). Les orphelinats catholiques par F.-J. Lamberet.

Rapport du Congrès d'avril 1921

Constitution économique de la femme mariée Condition légale

par M. René Saricau, délégué de l'Ass. du Notariat canadien, district de Montréal.

Délégué auprès de votre congrès, par l'Association du notariat du district de Montréal, il m'incombe d'abord de m'incliner bien bas, et de vous assurer de mon profond respect et de mon entier dévouement.

Vous me permettez aussi d'exprimer le regret que nous ne soyions pas vingt-cinq ans en arrière. Ayant à vous parler contrat de mariage, j'aurais été tenté de me considérer notaire instrumentant à celui de chacune d'entre vous, et je me serais bien gardé de ne pas réclamer toutes les prérogatives attachées à ce ministère important.

Mais laissons le domaine de rêves dont la douceur ne pourrait être surpassée que par la réalité, et présentons nos lettres de créance.

Ma présence au milieu de vous a pour raison d'être, l'invitation que votre présidente distinguée, Madame Gérin-Lajoie, adressait, le 6 février dernier, à notre association pour lui demander de charger l'un de ses membres, de venir vous indiquer trois choses, d'après un relevé des contrats de mariage fait depuis cinq ans.

1. — Les stipulations qui se trouvent dans tous les contrats de mariage et qui sont caractéristiques des besoins des époux.
2. — Celles qui se rapprochent le plus de l'esprit de justice et répondent au but du mariage qui est de fondre les intérêts des époux et de cimenter ainsi l'union entre eux.
3. — Les conventions matrimoniales qui peuvent être préjudiciables à la femme.

Et votre présidente, après avoir admis, que trop souvent, la loi qui est d'ordinaire d'une inspiration sûre dans son principe, est mise de côté parce qu'elle ne s'adapte pas aux besoins contemporains, suggère, qu'il suffirait d'en développer l'esprit dans des textes rajournés, pour qu'elle offre aux époux des règles d'équité dans la répartition des biens entre eux durant la vie commune.

J'ai cité presque textuellement, Mesdames, les termes de cette invitation, d'abord pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté, mais aussi et surtout pour vous laisser tout le mérite d'avoir inspiré le mouvement qui tend à améliorer, si possible, le sort de la femme mariée dans notre province.

Vous avez compris qu'un mouvement de cette envergure ne pouvait s'entreprendre à la légère et nécessitait une enquête sérieuse et une étude approfondie de la question.

Vous nous avez fait le grand honneur de vous adresser à nous pour recevoir une direction, et je suis chargé de vous en remercier.

Mes confrères m'ont aussi confié le mandat de vous présenter leurs salutations respectueuses, et de vous assurer de leur entière sympathie dans l'oeuvre que vous poursuivez.

Le notaire n'est pas pour vous un étranger.

Jeune fille, peut-être l'avez-vous compté au nombre de vos admirateurs. Mais la première fois que vous l'avez rencontré en sa qualité officielle, là où l'on est convenu

de l'appeler parfait, c'est lorsqu'il s'est agi pour vous de régler vos conventions matrimoniales.

Vous n'ignorez pas qu'il est un officier public dont les principales fonctions consistent à donner aux conventions des parties, le caractère de l'authenticité, que ses actes font preuve *prima facie*, et ne peuvent être attaqués que sur inscription de faux.

Vous savez aussi, qu'après le mariage, il ne peut être rien changé aux conventions matrimoniales et qu'en conséquence l'acte que vous allez passer devant le notaire est aussi important en ce qui concerne votre patrimoine et votre droit d'en jouir et de l'administrer, que le mariage lui-même en ce qui regarde votre personne et votre liberté.

Vous vous adressez au notaire non seulement comme à l'officier pouvant dresser un contrat de mariage inattaquable, au point de vue de la forme, mais vous voyez en lui, l'homme d'expérience et le conseiller docte en loi, capable de vous renseigner sur les conséquences juridiques des conventions que vous allez faire.

Ayez confiance, sauf de très rares exceptions qui ne font que confirmer la règle générale, vous ne vous êtes pas trompées d'adresse.

L'homme que vous consultez est honnête et consciencieux. Il va vous aviser au meilleur de ses connaissances légales et il connaît d'ordinaire son affaire.

Aux questions que vous lui posez et qui sont en substance les mêmes que celles auxquelles votre association me demande de répondre, il va d'abord, vous demander de le renseigner sur votre situation sociale, votre fortune personnelle et vos espérances. Il fera de même en ce qui regarde votre futur époux.

Une fois ces informations obtenues, le notaire vous fera un cours de droit en abrégé.

Il vous apprendra tout d'abord qu'à cause de la faveur du mariage, il est permis de faire dans les contrats de mariage, une foule de conventions qui seraient prohibées dans tout autre acte entrevifs, comme la renonciation à une succession non ouverte, la donation de biens futurs, l'institution contractuelle et autres dispositions à cause de mort. C'est ce qui résulte de l'article 1257 de notre code civil.

Mais remarquez le bien, cet article 1257 pour large qu'il paraisse, ne permet pas de faire dans les contrats de mariage, toutes espèces de conventions.

Sa portée est limitée à celles ayant trait aux intérêts pécuniaires.

Convaincu que je suis, que les femmes canadiennes françaises et spécialement celles de la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste, ne tenteront jamais de faire insérer dans un contrat de mariage des clauses contraires à l'ordre public, aux bonnes moeurs ou à quelque loi prohibitive, nous ne nous arrêterons pas à l'article 1258 qui les y défend.

L'article 1259 mérite plus d'attention. Il déclare nulles dans un contrat de mariage toutes conventions qui porteraient atteinte à la puissance maritale et à l'organisation de la famille.

De l'union de l'homme et de la femme naît l'association conjugale. La famille est l'association de l'homme, de la femme et des enfants. Le mari est le chef de l'association conjugale, il possède sur la femme la puissance maritale. Il est le chef de la famille, il a donc sur les enfants la puissance paternelle.

Je n'ai pas ici à traiter de l'origine et du bien fondé de la puissance maritale.

Contentons-nous de mentionner que sur elle, sont basées la plupart de nos lois civiles et principalement celles se rapportant au mariage et aux conventions matrimoniales.

Ainsi, seraient nulles comme contraires à la puissance maritale, "toutes conventions qui, dans un contrat de mariage, permettraient à la femme de ne pas habiter avec son mari, de faire elle-même le choix du domicile commun ou de la résidence commune, la dispenseraient de suivre son mari allant se fixer à l'étranger." (a)

Pour la même raison, le contrat de mariage ne pourrait permettre à la femme, même non commune, d'ester en jugement, de donner ou accepter, aliéner ou disposer entrevifs ni autrement contracter ou s'obliger ou être marchande publique sans l'autorisation de son mari (Art. 176, 177 et 179).

Toute autorisation générale, qu'elle qu'en fut la rédaction, ne vaudrait que pour l'administration des biens de la femme. Et l'article 183 ajoute que le défaut de l'autorisation du mari, dans le cas où elle est requise, comporte une nullité que rien ne peut couvrir.

La loi apporte cependant un palliatif à ce pouvoir du mari, en édictant que s'il lui refuse son autorisation de faire les actes ci-dessus, la femme peut s'adresser au juge dont l'autorisation suppléera celle du mari (Art. 178), mais dans ce cas les actes de la femme n'engageraient les biens de la communauté que jusqu'à concurrence du profit qu'elle en retirera, sauf si la femme s'est obligée comme marchande publique et pour le fait de son commerce. (Art. 1296.)

Serait également nulle dans un contrat de mariage, comme contraire aux droits du mari comme chef de l'association conjugale, la clause qui stipulerait que pour aliéner les biens de la communauté, le mari aurait besoin de l'autorisation de sa femme. Ce serait intervertir les rôles.

Le mari pourrait cependant donner à sa femme le mandat, toujours révocable d'ailleurs, d'administrer les biens communs, ce qui n'empêcherait pas toutefois les revenus de tels biens de tomber dans la communauté.

Il n'y a néanmoins aucune objection à ce que dans un contrat de mariage établissant la communauté, il soit stipulé que la femme conservera la jouissance et l'administration de ses propres.

Quant aux droits conférés aux époux par le titre de la puissance paternelle et par le titre de la minorité, de la tutelle et de l'émancipation, ils ne peuvent non plus être modifiés par le contrat de mariage.

On n'y peut donc stipuler que la femme aura seule à l'exclusion du mari, le droit de consentir au mariage des enfants; que le choix de la religion dans laquelle ils seront élevés lui appartiendra, de même que le choix de la carrière à leur faire embrasser; qu'au cas de décès de l'un des conjoints, le survivant ne pourra être nommé tuteur aux enfants issus du mariage, que les enfants ne pourront être émancipés, ou deviendront majeurs avant ou après 21 ans révolus.

Maintenant que nous connaissons les conventions prohibées, nous sommes mieux en mesure de pousser plus avant notre étude sur les contrats de mariage.

Le mariage ne produit pas seulement des effets sur la personne des époux, il modifie également leurs intérêts pécuniaires.

Les règles qui s'appliquent à ces intérêts pécuniaires constituent les conventions matrimoniales.

(a) Beaudry-Lacantinerie.

La famille étant la cellule mère de la société, le législateur a fait tout en son pouvoir pour favoriser l'union des deux sexes par le mariage. C'est pourquoi, il a permis de faire dans les contrats de mariage toutes conventions, même celles qui, comme nous l'avons vu, ne seraient pas permises dans les autres contrats.

Mais le législateur a aussi prévu le cas où les futurs époux, soit par ignorance, ou négligence ou même par pauvreté, se marieraient sans aucunes conventions préalables ou que leur contrat de mariage serait frappé de nullité par défaut de forme.

Il a donc rédigé pour eux un contrat de mariage qui est constitué par la section I du chapitre II du titre IV de notre code civil. C'est le contrat de mariage tacite de ceux qui ne manifestent pas leur volonté d'y déroger. Ils sont supposés avoir adopté comme régime matrimonial la communauté légale.

(à suivre le mois prochain.)

Pour les Cercles d'Etudes

Conclusion des Travaux sur l'Enseignement Professionnel

par Mlle Adrienne Sénécal.

Nous venons d'apprendre en quoi consiste notre enseignement professionnel féminin, vers quelles carrières il oriente les jeunes filles et avec quels résultats.

Qu'il soit permis, non pas de revenir sur ce qui a été dit, mais d'attirer l'attention et de suggérer la discussion peut-être, sur trois points qui ont été touchés au cours des travaux.

1° Il y en a qui accusent l'enseignement professionnel de ne pas tenir ses promesses et de fournir aux carrières des incompétences doublées de prétention. Par exemple des patrons se plaignent que les jeunes filles employées de bureau, après avoir cependant suivi un cours de sténographie et de dactylographie sont incompétentes encore parce qu'elles ne connaissent pas suffisamment leur français.

Avant de s'en prendre à l'enseignement professionnel il faut voir dans quelles conditions il se donne... Les sujets arrivent-ils assez préparés? N'ont-ils pas voulu brûler les étapes en quittant l'école primaire de bonne heure, pour se vouer à l'enseignement professionnel afin, pensent-ils d'arriver à gagner de l'argent plus rapidement. Ou encore, ne sont-ce pas des élèves dépourvues, des dernières de classe, n'ayant jamais réussi à l'école et qui croient pouvoir y suppléer par l'enseignement professionnel?...

Le reproche s'adresse aussi à l'erreur sociale qui fait que chez nous, l'instruction des petites filles est reléguée au second plan. L'on raisonne comme ceci: Les filles se marieront et elles en sauront toujours assez pour tenir un ménage, l'important c'est l'instruction du garçon! En cela l'éducation des parents serait à faire: il faudrait leur faire comprendre la nécessité qui existe aujourd'hui plus que jamais, de mettre leurs filles en état de gagner leur vie, puisque comme on nous l'a dit tantôt et pour des raisons qui ne dépendent pas toujours d'elles: l'on se marie tard; et quelquefois l'on ne se marie pas du tout."

Il faut au moins avant de suivre un cours d'enseignement professionnel une instruction en rapport avec la

carrière que l'on veut embrasser. Et si l'école primaire n'est pas une école de spécialisation et qu'on ne doit pas y introduire les matières de l'enseignement spécial elle doit cependant avoir un programme en conformité avec les devoirs futurs des élèves. Aussi l'école de la campagne doit différer de l'école de la ville quant à son orientation. . . Ainsi elle gardera à la terre tous ceux et celles qui seraient tentés de s'en éloigner s'ils ont reçu une éducation plus en rapport avec les métiers exercés à la ville. Et l'enseignement féminin ne devrait-il pas comporter à tous les degrés la préoccupation du rôle de ménagères et d'éducatrices qui sera plus tard celui du plus grand nombre?

De plus le manque d'éducation familiale n'est-il pas aussi un obstacle aux succès de l'enseignement professionnel? Le défaut de formation générale dans la famille fait que certaines jeunes filles ne savent pas s'astreindre à un travail sérieux, n'ont aucun souci de la perfection et manquent d'idéal, parce qu'enfants on ne les a pas habituées au travail. Certains parents négligent ce point et d'autres croiraient manquer de sollicitude envers leurs enfants en les habituant de bonne heure à prendre leur part des occupations familiales. Rien ne saurait remplacer la famille pour cette éducation de la volonté et de plus pour le développement du tact de la délicatesse et de la bonté qui sont aussi des facteurs de succès dans la vie. — L'enseignement professionnel n'atteindra ses vrais résultats et par conséquent ne pourra se développer pleinement, recevoir l'accueil dont il a besoin du public que lorsqu'il s'adressera à des élèves qui sont préparées à en profiter.

2^o Le second problème particulièrement angoissant qui se discute encore c'est de savoir si l'enseignement professionnel en facilitant aux femmes le succès dans les carrières économiques ne va pas les éloigner de leur vocation providentielle? Certaines d'entre elles, parce que la vie au dehors leur est rendue facile ne délaisseront-elles pas le devoir qui leur incombe au foyer pour recourir à un emploi qui leur procurera, non plus le pain de chaque jour, mais le luxe dont elles sont avides. — Sans doute il faut tenir compte en toute justice et en toute charité des intérêts individuels de la femme de son droit aux moyens de subsistance et aux moyens de sauvegarder sa liberté. Mais d'autre part l'action sociale ne saurait oublier que les individus atteignent leur perfection en s'intégrant à l'ordre social et que toute activité est suspecte si elle menace de loin ou de près, l'harmonieux développement de ce groupement primordial qu'est la famille.

Mais tel n'est pas le cas de l'enseignement professionnel. D'abord s'il s'agit de l'enseignement professionnel ménager, n'est-il pas en ramenant la femme au foyer et en lui rendant les occupations domestiques plus agréables, un antidote au danger qui pourrait exister par ailleurs. On devine maintenant l'aspect charmant et reposant pour le mari au retour du travail, de la maison tenue par une de ces jeunes femmes graduées du cours d'enseignement ménager.

S'il s'agit des carrières de dévouement comme celles d'institutrices ou de gardes-malades, on n'y saurait voir que le prolongement des obligations maternelles. Mais même s'il s'agit des carrières industrielles la formation qu'elles exigent aura des avantages indiscutables en prévision de la vocation familiale de la femme: discipline, activité, persévérance, suite dans l'action, méthode de travail suivie.

De plus s'il s'agit de la préparation aux carrières qui supposent une formation intellectuelle supérieure, elle

vaudra à l'éducatrice qu'est toute mère de famille, un affinement qui se fera sentir sur tout son entourage. Elle élèvera ainsi le niveau de la famille et ce bienfait n'aura-t-il pas sa répercussion sur la société de chez nous qui se ressent de l'étape du début trop lentement franchie.

3^o Enfin, il a été question de la bonne influence morale de l'enseignement professionnel. Pourtant ne l'accuse-t-on pas quelquefois d'être inefficace sous ce rapport?

Il est certain qu'une instruction soignée ne garantit pas toujours de la légèreté et du vice. . . Qu'est-ce à dire?

Cela signifie surtout que si par lui-même, l'enseignement professionnel peut devenir indirectement moralisateur en améliorant les conditions économiques de celles qui y recourent, néanmoins, l'on attend plus de lui. On fait peser sur celles qui le donnent une grande responsabilité. Elles atteignent, en effet, les jeunes filles à un moment où se fait dans leur vie la transition dangereuse de la vie de famille à la vie professionnelle, où les autorités jusque-là acceptées, parents, maîtresses, sont reléguées au second plan, devant les appels d'autres voix inconnues. Il appartient donc aux personnes d'expérience qui rencontrent ces jeunes filles plusieurs fois la semaine ou en tous cas, à intervalles réguliers, de prendre en main, en quelque sorte, l'oeuvre de leur adaptation morale à leur nouvelle vie. En commençant surtout et pour se faire accepter, elles doivent tout considérer du point de vue de la spécialité en vue de laquelle elles donnent l'enseignement.

C'est par là qu'elles ont autorité, qu'elles éveillent l'intérêt, qu'elles s'attirent la confiance. A maintes reprises au cours des leçons se présentent les occasions de montrer l'étroite relation qui existe entre le succès même matériel et la dignité morale d'une jeune fille, entre son bonheur et les pratiques imposées par la religion. Il y a maintes occasions de préciser les circonstances où la vertu doit s'exercer et les moyens qui s'offrent de la fortifier.

Quelques-unes parmi les mieux intentionnées feront des confidences à leur maîtresse et lui demanderont le secours de son expérience. Alors commence l'apostolat individuel, beaucoup plus profond.

Quand le bon esprit règne chez un certain nombre, n'est-ce pas le temps de former le petit groupe par excellence, de la formation sociale chrétienne, le cercle d'études. Il devra sans doute se faire particulièrement attrayant pour ne pas rebuter des jeunes filles déjà astreintes à un travail de l'étude ou d'un emploi pendant la journée; mais il devra aussi offrir un enseignement assez suivi et solide sur les vérités d'ordre social, religieux ou autres qui trouvent leur application dans la vie professionnelle. Il maintiendra ainsi l'esprit fixé vers un idéal, tandis que la volonté subira l'entraînement à la générosité, qui émane de ces groupements de jeunesse lorsqu'ils sont entrepris dans un esprit d'apostolat chrétien.

A leur tour, les membres du cercle deviendront autant d'apôtres auprès de leurs compagnes en les faisant entrer dans leur rang pour qu'elles jouissent de ces réunions intimes où l'on acquiert une culture intellectuelle plus avancée dans des conditions aimables. C'est là qu'elles prendront goût aux choses plus élevées qui développeront en elles le sens des réalités surnaturelles, qu'elles s'éprendront d'enthousiasme pour les beautés supérieures qui les porteront à se donner avec élan à tous leurs devoirs. Ainsi, la monotonie du labeur quotidien sera transformée, et elles connaîtront sinon la joie, du moins la sérénité.

La Petite Vie Quotidienne

Quand nous disons que toute la vie doit être en Jésus-Christ, et que tout est prière, que tout s'unit aux sacrements et que la vie est comme une liturgie, une fois ramenée à l'incarnation et soumise à l'Esprit qui utilise l'incarnation dans le monde, nos dires ont pour objet non pas seulement ce qui de la vie émerge et s'impose à l'attention, mais aussi ce qui se dérobe: telles les formes dont un Carrière peuple ses arrière-plans et ses fonds en grisaille.

Cette grisaille, qui prend presque tout dans certaines destinées, qui prend dans toutes une part prédominante, veut être envisagée à part. Les petites actions nous présentent. Seule notre inadvertance et une légèreté bien peu catholique laisseraient au désarroi un groupe de faits dont l'organisation est pour les fins de la vie d'une importance première.

Dans l'Évangile, ce miroir de la vie chrétienne, on voit surgir et dominer un certain nombre de faits marquants, dont les miracles du début et la tragédie finale sont les deux extrêmes. Mais quand on se dit que ces épisodes, en réalité peu nombreux, occupent trente-trois ans, et quand on tient de la théologie la moins discutable que tout instant de la vie du Sauveur est sauveur, toute action méritoire, toute démarche exemplaire, tout humble cas reluisant d'une intime gloire et chargé d'une valeur dont toute l'éternité s'emplira, on est bien obligé de songer que nous aussi, frères du Christ, dans les régions obscures de notre activité, nous avons de saintes réserves, et qu'il faut faire état de ce tissu de la vie où ne brochent que de temps en temps les actions notables.

Même dans la vie du Christ, ce qui ne compte pas est ce qui fait addition avec le plus de constance et de richesse. La vie cachée absorbe la plus grande part; dans la vie publique même, la partie non publique occupe l'énorme majorité des instants. L'accident seul a de l'éclat; la substance est tout indistincte, comme de remplissage. Et ce dosage nous apprend que si le salut universel, où le nôtre s'engage, est ainsi fait de prétendus riens dont l'essentiel dépend et où l'infini se contente, à nous aussi il convient de sanctifier nos riens, afin d'éterniser tous nos humbles jours.

Toutes les histoires évangéliques donnent une impression de petitesse sublime, où le tout et le rien se rejoignent, parce que le souffle des hauteurs vient chercher et soulève les humilités. Comme dans la vie de Socrate et bien davantage, comme dans les discours de ce sage qui ne parlait, disait-on, que de savetiers, d'armuriers, de maçons, et, de son noble pas, circulait dans le minuscule et le commun où il incarnait le grandiose: ainsi, dans l'Évangile, on voit passer sans discontinuer des visions banales, et l'on n'entend parler que de semailles et de récoltes, de boisseaux et de moulins, de moutons, de bergers, de douaniers, de piécettes, de moineaux sur le toit, de cruche à la fontaine, de levain dans la pâte, de boeuf sur l'aire et d'âne dans le puits, du pain et des oeufs qu'on mange, des amis quémandeurs, de tout ce qu'on voit et qu'on prouve tous les jours, de ce qui accompagne le rythme permanent et inaperçu de nos coeurs.

Il est bien vrai que le tout vient dans le discours à titre d'exemple; mais cela même prouve que tel était le milieu où Jésus vivait, qu'il adoptait, qu'il avait préféré, comme pour dire: N'allez pas vous illusionner sur le prix réel des faits et des choses! Les grandes affaires ne sont

grandes que par les sentiments qui feront grandes même les plus petites. Les grandes affaires sont rares et sont le fait de peu de gens: or, le salut est pour tous. Les grandes affaires, qui éclatent de temps en temps, ont la vie devant elles; elles ont bien le temps! Au contraire, l'habituel est pressé, généralement oublié, il court tout le temps, il s'engouffre sans bruit dans l'éternité, et c'est sur lui qu'il convient d'attirer l'attention des hommes.

Quand Jésus marche dans les chemins, en de longues étapes sans incidents, presque sans paroles; ou bien quand il converse familièrement, pas toujours de morale, ni de salut, ni de son Père, bien qu'il y pense toujours; quand il sourit et s'égaye pour égayer les siens; quand il mange notre pain, boit notre vin, dort "du sommeil de la terre", en provision, avant les trois jours; quand si longtemps il a mené à Nazareth une vie de métier et de métier humble, où les événements devaient être si rares, où tout coulait comme l'eau grise sous les ponts d'une ville morte ou comme nos rêves indistincts quand nous sommeillons: croit-on que sa vie en était moins grande, et qu'il fallût l'extension de la croix pour élargir un jour son geste et son emprise aux dimensions du ciel et de l'humanité?

Cette vie était divine en chacune de ses pulsations; cette vie, par son niveau, s'égalait à l'immensité et à l'éternité pour les vaincre; elle y étendait ses fruits; elle en accaparait toute l'ampleur; elle les organisait selon son droit, ce droit de rachat et de conquête dont les élus seraient bénéficiaires.

La vie de Jésus soulevant sa poitrine pour respirer paisiblement l'air du lac, l'air de la campagne de Saron ou de Naplouse si parfumé, si artisan d'oubli, cette vie valait celle du Christ s'exaltant sur la croix et lançant les grands cris qui devaient réveiller le monde. Le principe en était pareil, et pareille la régulation, et pareilles les fins: or, rien ne vaut si ce n'est par cette triple attache.

Qu'est-ce donc qui, dans le Christ, gouverne la vie jusqu'en ses moindres ramifications, dans ses détails et dans son ensemble, "dans son entrée et dans sa sortie", ainsi que dit le psaume, à propos de tout objet ou de toute absence d'objet? Ceci seulement: la volonté de son Père. Et que veut-il obtenir en toute occasion, quand il agit soit délibérément, soit en vertu d'une volonté initiale et permanente? Une seule chose: l'achèvement de son oeuvre, qui se confond avec l'exécution des fins créatrices. Et d'où procède en lui l'impulsion ainsi réglée et ainsi dirigée? De l'Esprit sanctificateur qui le pénètre, l'anime, sans que rien échappe à la pleine subordination de l'humain au divin, sur ce vivant territoire où ils sont unis.

Or, chaque chrétien est dans le même cas, selon la proportion de la copie à l'exemplaire et du dérivé à la source. Pour nous aussi, l'Esprit-Saint est un principe d'action qui peut tout envelopper, pourvu que nous le laissions pénétrer sa matière active. Et le Père est aussi notre loi, lorsque la charité nous fait adopter sa douce volonté comme la nôtre même. Et le salut individuel dans le salut commun est aussi notre fin, quand c'est le chrétien, en nous, qui propose.

Dès que nous sommes dans ces sentiments et dans cet état, munis de la grâce sanctifiante et l'utilisant soit d'une volonté claire, soit d'une volonté implicite et virtuelle, soit d'une volonté habituelle, toutes nos actions comptent et toutes prennent valeur; il n'en est pas d'indifférentes; il n'en est pas de moins grandes pour ce motif que leur objet ne pèse point; il n'en est pas de mé-

prisables parce qu'elles s'enchaînent dans d'humbles vocations, dans des tâches communes. Même la détente, même le jeu, même l'action automatique, même les temps d'inconscience, même le temps du sommeil rentrent dans les trésors de l'action chrétienne.

Le sommeil, cet ami des heures laborieuses, qui recueille leur succession provisoire et la leur restitue au réveil; ce compagnon paisible des nuits, confié à leur garde et utile autant qu'elles et autant que le jour; ce travailleur de l'ombre et cet actif de l'immobilité, grâce auquel tout se refait, dans l'organisme surmené par trop de fièvre diurne, pourquoi ne serait-il pas, le sommeil, un juste devant Dieu? Serviteur du travail, pourquoi ne le serait-il pas du Maître qui paie; étant de la vie, pourquoi serait-il exclu d'une chrétienne vie?

Le sommeil, on le décide, on le prépare, on le mesure, on le qualifie à certains égards, on le termine, on le range ainsi dans l'ordre moral: pourquoi pas dans le surnaturel?

Et il en est de même du repos qui interrompt nos labeurs et les distribue; de l'oubli qui découpe en parcelles nos phases d'attention, dans l'impuissance où nous sommes de tenir toujours ferme le flambeau intérieur; et à plus forte raison en est-il de même des petites actions voulues, des menus faits que nous organisons, de ces longues séries égales qui traînent le long des jours leur procession tranquille.

Les grands devoirs sont relativement rares, donc aussi les grandes fautes et les grandes vertus, s'il n'en fallait juger que par l'objet. Mais la parole oisive est comptée, et la parole utile est pesée, fût-elle jetée dans la balance d'un geste inconscient que la grâce, lointainement, actionne.

Quand des amis vivent une vie familière et qu'on les regarde agir quelque temps, on sait ce qu'ils sont vraiment l'un pour l'autre, et si leurs coeurs sont liés, s'ils pensent, veulent et évoluent comme un seul. Pareillement, quand nous sommes avec Dieu dans le privé, au milieu de circonstances minuscules, mais qui durent, nous sommes au naturel avec lui, et si son amour est dans notre coeur, cela se voit; Dieu lui-même et son ciel le voient. L'âme est alors comme un puits silencieux entre des murs calmes, avec son eau dont la cascade bruyante ignore le secret, mais qui luit furtivement dans l'ombre, et Dieu y vient boire.

Que je me lève le matin vertueusement, sans paresse, sans caprice, à l'heure de Dieu, tous les jours, et sans autre motif que de plaire à mon Seigneur qui m'appelle à vivre; que je vaque à mes affaires sous son regard; que je l'aie pour compagnon de travail; que je sorte pour son service et rentre à son appel; que je sois aimable à cause de lui, patient parce qu'il le demande, humble devant un reproche, juste dans une appréciation, prudent dans mes paroles, délicat dans mes procédés, intègre à propos de tout, sinon même à propos de rien, cela prouve autrement mon union avec lui que d'envoyer mille francs à une souscription charitable ou de résister en grommelant à une grave tentation. L'humilité des actes est la matière préférée de l'amour; il s'y complait comme en ce qui prouve le mieux sa capacité de tout grandir; il y met plus purement de lui-même; plus ces actes seront petits, plus il aura licence de se montrer grand. C'est pour cela, je pense, que Verlaine a dit:

La vie humble, aux travaux ennuyeux et faciles,
Est une oeuvre de choix qui veut beaucoup d'amour.

D'ailleurs, n'est-ce pas de ce fond que jailliront en son temps, ainsi que d'un réservoir empli goutte à goutte, les actes plus notables? La vie publique vient de la vie cachée, le Calvaire de la Crèche et l'obéissance tragique de la modeste sujétion soulignée par l'Évangéliste en disant: "*Et il leur était soumis.*"

Comme dans les monuments, l'éclatant est ici porté par de l'invisible. Les fondations, ce sont des masses informes, sans recherche de beauté, sans ligne, sans prétention, de simples masses liées et noyées ensemble, une coulée indistincte de matériaux sans prix individuel. De même, les fondations de la vie morale sont les actions ordinaires et quotidiennes, sur lesquelles les actes marquant trouvent appui, sans lesquelles ils ne seraient que ruine. Les grandes vertus, si l'on entend par là celles qui se voient, celles qui ont des effets glorieux, sont filles des petites, celles qui ne se voient pas; elles en naissent et elles s'y retrempe.

Celui-là donc, celui-là seul est catholique vraiment qui entreprend de rendre catholiques ses actions courantes. A ce prix seulement, il a le droit de se rassurer et Dieu peut se rassurer sur son cas. C'est un grand pion de doctrine et c'est un fait d'expérience que "celui qui est infidèle dans les petites choses tombera peu à peu dans les grandes" et que, inversement, l'humble fidélité à la grâce hausse la grâce; que toute la vie étant à Dieu, en toute, si nous le voulons, il établit son règne, le fait croître, le rend stable, l'assure définitif.

De telle façon que, par cette succession de petits recommencements qui paraît tourner sur place, montant peu à peu, en spirale, chaque jour plus proche du ciel, à chaque tournant découvrant un horizon un peu plus large, à chaque voyage du même point au même point ayant accru nos richesses de grâce, nous arriverons à ce qui est le but de la vie catholique en tous ses domaines: l'union au Christ et la conformité avec lui.

Qu'importe la fuite des jours, dans le même moule et sans rien qui en rompe la similitude lassante! Consollez-vous, petites vies, pauvres moulins qui ne trouvez rien à moudre, et vous aussi, vies brisées, qui avez perdu l'occasion des travaux et des joyeux sacrifices, et vous encore, vies laborieuses, vies remplies, qui gémissiez pourtant de ce que toujours l'humanité vous inflige de délais et d'infimes actions, de remplissages sans conséquence, de riens: consoliez-vous, il n'y a pas de riens! Il n'y a, si nous le voulons, que des valeurs immortelles! Pour la terre, bien peu de choses sont vaines, car à la fin tout compte; mais pour le ciel du moins, il n'y a que nous qui puissions être vains. Tout se pèse, tout aboutit, tout fait nombre, tout s'additionne, et ce qui est comme la veille est nouveau, et ce qui paraît piétiner avance.

Quand on mesure la capacité commerciale d'un port, on ne s'occupe pas de savoir si c'est le même bateau qui revient ou un autre; s'il a fait le même voyage ou un voyage différent. C'est toujours un autre bateau, puisque la cargaison est nouvelle, et c'est toujours un autre voyage, puisqu'il procure d'autres résultats. Ainsi les mêmes journées traversant les mêmes heures, dans de mêmes occupations, dans des retours sans fin, c'est sans cesse une nouvelle cargaison de grâces, et c'est sans cesse un voyage nouveau, puisque le matin s'élance chaque fois comme si c'était vraiment la première et que chaque journée neuve entreprend pour son compte le voyage éternel.

Ainsi, chaque jour, convient-il de charger le fardeau de la fragile et pénible existence; ainsi, par petits coups,

convient-il d'enfoncer les clous qui nous attachent à la croix. Planter cette croix et puis nous y fixer par amour, sous la forme de petites fidélités qui par leur somme sont un grand sacrifice, c'est obéir une fois de plus à l'appel tendre et pressant du Maître: "Celui qui veut venir après moi, qu'il se renonce lui-même, qu'il porte sa croix CHAQUE JOUR et me suive."

A.-D. Sertillanges.

(La vie catholique.)

PENSEES

Les préceptes font les justes, les conseils font les parfaits.
Mgr. Martel.

* * *

Une des plus désolantes choses de ce monde est l'étroitesse des blâmes et des admirations absolues.
Madame Swetchine.

* * *

L'Apôtre, comme les projecteurs, n'est véritable et efficace que s'il est saturé de lumière et de vérité.
Mgr Tissier.

P. POULIN & Cie Limitée

GROS ET DETAIL
Volaille, Gibier, Oeufs et Plume
36-39, Marché Bonsecours — Main 7107
329 est, rue ONTARIO — — — — — Montréal

Rod. Carrière, Henri Senécal

Opticiens et Optométristes
207 Est, Rue STE-CATHERINE
Entre les rues Ste-Elisabeth et Sanguinet
MONTREAL



Assortiment complet de lorgnons lunettes, yeux artificiels, lunettes marine et d'opéra. Aussi un grand choix de Thermomètres, Baromètres de toutes sortes, Hygromètres et Boussoles.

Salons privés pour l'ajustement des yeux artificiels.

CONSULTATIONS: A l'Hôtel-Dieu, par Rod. Carrière de 9.30 à 11 heures, excepté le mercredi et le samedi. Aux salons d'Optique, de 9 a.m. à 8 p.m., par Rod. Carrière de 1 p.m. à 5 p.m. Tél. Bell Est 2257.

Rendez-vous pris par téléphone

Tél. St-Louis 8328
MAUBORGNE, FAUSTIN et Cie
Ouvrage en broche
Ouvrage garanti et délivré promptement.
1693, rue SAINT-DENIS Montréal

Téléphones: Est 1878.

VICTOR LEMIEUX, Fleuriste
108 et 110 est, rue S-Catherine
MONTREAL
Spécialité: Tributs floraux

C.-J. GRENIER & Cie

Fabricants et Importateurs de Corsets. — Grand choix de gants pour dames.
401-403 est, STE-CATHERINE MONTREAL

TEL. UP 2187. TEL. Rés.: Up 1329
JOSEPH SAWYER
ARCHITECTE, MESUREUR et EVALUATEUR.
407, rue GUY, Montréal

MAPPIN & WEBB LIMITED
BIJOUTIERS ET ORFEVRES
353, O. Ste-CATHERINE, Montréal
Catalogue en français sur demande.

J.-A. TEASDALE & CIE
Lits de plume, matelats neufs et réparés
DÉSINFECTION de la PLUME par la VAPEUR
après les maladies contagieuses
157, VISITATION, Montréal — Tél. Est 1916

BELL TEL. St-LOUIS 2495
Fourrures réparées, à ordre: une spécialité

A. Boudreau,
CHAPEAUX ET FOURRURES
1657, boulevard St-Laurent, MONTREAL

La Banque Provinciale DU CANADA.

Siège social, 7 et 9, Place d'Armes, MONTREAL
Capital autorisé \$5,000,000.00
Capital payé et surplus 4,510,000.00
Honorable Sir Hormisdas Laporte, C.P., président,
M. Tancrède Beinvieux, vice-président et directeur général,
L'honorable Sir Alexandre Lacoste, président du bureau de contrôle.
La seule Banque en CANADA ayant un bureau de contrôle pour son département d'épargne.
SUCCURSALES A MONTREAL.

346 est, rue Beaubien, angle St-Valier.
493 est, rue Bélanger, (Saint-Arsène),
1090, Boulevard Gouin, (Ahuntsic),
97, Boulevard Monk, (Ville Emard),
848 ouest, rue Notre-Dame, angle Richmond,
1333 ouest, rue Notre-Dame, (Ste-Cunégonde),
2120 ouest, rue Notre-Dame, (St-Henri),
742 est, rue Ontario, angle Panet,
408 est, rue Rachel, angle St-Hubert,
103 est, rue Roy, (St-Louis-de-France),
392 est, rue Ste-Catherine, près St-Hubert,
1022 est, rue Ste-Catherine, angle Dorion,
2530 est, rue Ste-Catherine, (Maisonneuve),
Angle des rues Ethel et Church, Verdun.



HARNAIS, VALISES,
SACS DE VOYAGE, SELLES.
LAMONTAGNE LIMITEE

Bloc Balmora 338, N.-Dame ouest

Salon Dentaire moderne
Dr GASTON GUILLEMETTE
187 St-Denis, angle Ste-Catherine.
Ouvert tous les soirs. Tél. Est 7403
Examens gratuits. Travaux garantis.

The Queen's Jubilee Laundry
CREVIER & FRERES, Props.
355-57-59 ouest, Av LAURIER angle St-Urbain
TELEPHONE EST 2220

G.-J. PAPILLON
Manufacturier de fourrures
Notre assortiment est le plus complet que vous n'avez jamais trouvé. 181 OUEST, AV LAURIER
Tél. St-Louis 104. Près avenue du Parc

L.-G. St-Jean Cie Limitée
MEUBLES
20 ouest, Notre-Dame MONTREAL.
Téléphone Main 1756

J. A. D. GODBOUT

PHARMACIEN
Prescriptions remplies avec soin.
Angle des rues Craig et St-Denis
Tél. 5884

HENRY BIRKS & SON Ltd.

PHILIPS SQUARE
Fabrication, réparation d'articles d'églises.
Insignes de société, Croix, etc.
Une spécialité de dorure et placage.
Commandes respectueusement sollicitées

HECTOR - L. DERY
17 est, Notre-Dame MONTREAL
Graines de semences.
:-: CATALOGUE GRATIS :-:

Lorsque vous ne pouvez pas manger chez vous, venez

Au CAFETERIA du Canada Limitée
Angle Beury et Ste-Catherine Ouest
MONTREAL

VIVE LA CANADIENNE
Parmi les qualités qui ont distingué nos mères canadiennes nous devons remarquer, entre autres, celle d'avoir été économes et leur en rendre hommage.

JEUNES FILLES, JEUNES MERES
Tenez à l'honneur de continuer ce bel exemple.

Pour pratiquer l'ECONOMIE il n'y a pas de moyen plus efficace que d'ouvrir un compte à

LA BANQUE D'EPARGNE
De la Cité et du District de Montréal.

Nous vous réservons toujours le meilleur accueil quelques petites que soient les économies que vous voudrez bien nous confier.

Nous vous donnons la sécurité la plus certaine.

Bureau Principal et seize succursales à Montréal. Le gérant général,
A.-P. L'Espérance.

PUNDE & BOEHM

COIFFEURS PARFUMEURS

Ondulation permanente, Nestle

*ouvrage de première classe*182, rue Peel, 262 est, Ste-Catherine
Phone Up 3161 — Phone Est 6320

Tél. Est 6400. 329 E., Ontario.

J.-B. BAILLARGEON

(Camionnages)

La plus grande organisation de transport

Faites vos achats à nos magasins et épargnez de l'argent.

Dupuis Frères

"Le Magasin du Peuple"

rue S.-CATHERINE, angle S.-ANDRE

Nos Institutions Nationales.

LA SOCIÉTÉ DES

Artisans Canadiens-Français20, rue SAINT-DENIS,
MONTREAL*La plus forte société française d'assurance mutuelle sur la vie en Amérique. Fondée le 28 décembre 1876.*

La Société émet tous les plans d'assurance pour les hommes, les femmes et les enfants.

La garantie qu'elle offre à ses assurés et à ses rentiers viagers est hors de pair.

FILIATRAULT

Tapis — Linoleums — Rideaux

Cinquantième Anniversaire

429, Boul. St-Laurent. Tél. Est 635

LAIT CLARIFIÉ**PASTEURISÉ****CREME, BEURRE****OEUFS****CREME A LA GLACE****J.-J. JOUBERT**

LIMITÉE

975, rue SAINT-ANDRÉ

DES ÉTRENNES !**Donnez à LA BONNE PAROLE ses étrennes !**Aidez toutes nos *Oeuvres Féminines Catholiques* en acquittant dès
:-: :-: aujourd'hui votre abonnement pour 1922 et pour 1923 :-: :-:

Tous les abonnements sont dûs en janvier. Des centaines d'abonnés n'ont pas encore acquitté leur dette pour l'année écoulée. Nous faisons un appel pressant à votre générosité et à celle de tous les fidèles amis de l'Oeuvre. Voir les conditions à la deuxième page.

Produits Amieux-Frères

TOUJOURS

A

MIEUX

Poissons — Volailles — Gibiers
Viandes — Plats-Froids — Pâtés
Légumes — Sauces.PLATS FRANÇAIS PRÉPARÉS PAR
DES CHEFS DE CUISINE ÉMÉRITES.

Se trouvent chez votre fournisseur

DEPOSITAIRES:

HUDON HÉBERT & CIE LtéeImportation et Gros en Alimentation
MONTREAL**La Société Coopérative de Frais Funéraires**

242 est, rue Ste-Catherine — Téléphone Est 1235 — MONTREAL

Constituée en corporation par Acte du Parlement de la Province
de Québec le 16 août 1895**ASSURANCE FUNÉRAIRE**Nouveaux taux en conformité avec la nouvelle loi des Assurances, sanctionnée par
le Parlement de la Province de Québec, le 22 décembre 1916.Système de Polices Acquittées ou Système de Polices à Vie entière
Assurance pour Enterrements de la valeur en marchandises
de \$50.00, \$100.00 et \$150.00Fonds de réserve en garantie pour les porteurs de POLICES
approuvé par le Gouvernement.

DÉPÔT DE \$25,000.00 AU GOUVERNEMENT

La première Compagnie d'Assurance Funéraire
autorisée par le Gouvernement.